

## COMPTE-RENDU DU COLLOQUE

### Donner une ambition au vin français

Assemblée nationale, le 28 avril 2026



**Julien DIVE**, député de l'Aisne  
(Les Républicains),  
vous invite au colloque

### DONNER UNE AMBITION AU VIN FRANÇAIS

Les viticulteurs sont confrontés à deux bouleversements majeurs : une chute sans précédent de la consommation et des dérèglements climatiques radicaux qui percutent de plein fouet des filières viticoles pourtant structurées. Conséquence : la France arrache ses vignes, au point que la taille du vignoble devrait passer de 750 000 hectares à 700 000 hectares en 2026 ou 2027.

Dans ce contexte, une question centrale s'impose : quels verrous entravent les adaptations indispensables à la pérennité du vignoble français ?

**Mardi 28 avril 2026**

14h - 17h

Palais Bourbon, Salle Colbert  
126, rue de l'Université  
75007 Paris



### PROGRAMME

#### TABLE RONDE #1

Consommation et  
image du vin :  
un bouleversement  
sans précédent ?

#### TABLE RONDE #2

Climat :  
comment adapter  
le vignoble ?

#### TABLE RONDE #3

Gouvernance et  
leviers publics :  
quelles clefs pour agir ?

Débat animé par :

**PASCAL PERRI**

Essayiste

#### Parmi les experts invités :

*Ajustements possibles*

**KRYSTEL LEPRESLE**, Vin & Société

**JEAN-MARIE FABRE**, Vignerons Indépendants

**JÉRÔME BAUDOIN**, La Revue du vin de France

**BERNARD FARGES**, CNIV / CIVB

**BERNARD ANGELRAS**, Institut Français de la Vigne et du Vin

**JÉRÔME BAUER**, La Maison des Vignerons

**YVES D'AMÉCOURT**, viticulteur à Sauveterre-de-Guyenne

**LUCIE MEYER**, xarvio®

**NA DÈGE BIDOU**, Alliance Biocontrôle

**JÉRÔME CORSIN**, ODS Union des Crus du Beaujolais

**ANNIE GENEVARD**, Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire  
et de la Souveraineté alimentaire conclura les débats

Nombre de places limité.

Inscription obligatoire avant le 17 avril 2026

Pour vous inscrire [cliquez ici](#)

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération*



## Table des matières

<b>Introduction</b>	3
<b>I. Redonner au vin sa place dans une société qui change</b>	5
<b>1. Une consommation en mutation profonde</b>	5
<b>2. Le vin face à un enjeu d'image, de lisibilité et d'accessibilité</b>	6
<b>3. Les leviers de reconquête : formats, discours, incarnation, transmission</b>	7
<b>II. Adapter le vignoble à un changement climatique déjà à l'œuvre</b>	9
<b>1. Des effets déjà visibles sur les cycles, les rendements et les risques</b>	9
<b>2. Liberté d'adaptation, expérimentation et évolution des pratiques</b>	9
<b>3. Innovation, aide à la décision et solutions de protection</b>	10
<b>III. Gouvernance, réglementation et leviers publics : quelles conditions pour agir ?</b>	13
<b>1. Mieux coordonner la filière et parler d'une voix plus lisible</b>	13
<b>2. Lever les freins réglementaires, économiques et administratifs</b>	13
<b>3. Assumer un soutien public plus clair au vin français</b>	14
<b>Conclusion</b>	16



## Introduction

Réuni à l'Assemblée nationale à l'initiative du député Julien Dive, le colloque « Donner une ambition au vin français » avait pour ambition de mettre en débat les principaux verrous qui freinent aujourd'hui l'adaptation et la pérennité du vignoble français. En effet, les viticulteurs sont confrontés à deux bouleversements majeurs : une chute sans précédent de la consommation et des évolutions climatiques, qui frappent de plein fouet des filières pourtant structurées. Dans ce contexte, la question centrale proposée aux intervenants était claire : quels verrous entravent les adaptations indispensables à la pérennité du vignoble français ?

Le colloque s'est articulé autour de trois tables rondes consacrées à la consommation et à l'image du vin, à l'adaptation du vignoble au climat, puis à la gouvernance de la filière et aux leviers publics d'action. Animé par Pascal Perri, le programme réunissait :

- Samuel Montgermont, Président de Vin & Société
- Jean-Marie Fabre, Président des Vignerons Indépendants
- Jérôme Baudouin, Rédacteur en chef de La Revue du vin de France
- Bernard Angelras, Président de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV)
- Yves d'Amécourt, Viticulteur à Sauveterre-de-Guyenne
- Lucie Meyer, Représentante xarvio®, filiale de BASF
- Nadège Bidou, Représentante de l'Alliance Biocontrôle
- Bernard Farges, Président du Comité National des Interprofessions du Vin (CNIV) et du Comité Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB)
- Jérôme Bauer, Président de La Maison des Vignerons
- Jérôme Corsin, Président de l'Union des Crus du Beaujolais

Dans son mot d'ouverture, Julien Dive a insisté sur la nécessité de rechercher des solutions qui ne relèvent pas uniquement de la loi, mais aussi de décisions politiques, d'évolutions internes à la filière et d'une meilleure organisation collective. Il a également souligné que la viticulture française évolue désormais dans un environnement profondément transformé, marqué à la fois par la mutation des comportements de consommation, l'impact du changement climatique et les conséquences de la géopolitique internationale sur les débouchés du vin français. Le principe qui a guidé les échanges était de faire émerger des pistes concrètes et des perspectives de suite.

Ce colloque a ainsi fait apparaître un enseignement majeur : la filière viticole ne fait pas face à une crise unique, mais à une transformation d'ensemble qui appelle des réponses culturelles, commerciales, techniques, réglementaires et politiques.

# DONNER UNE AMBITION AU VIN FRANÇAIS

Table ronde 1

## Consommation et image du vin : un bouleversement sans précédent ?



**Samuel Montgermont**  
Président  
*Vin & Société*



**Jérôme Baudouin**  
Rédacteur en chef  
*La Revue du vin de France*



**Jean-Marie Fabre**  
Président  
*Les Vignerons Indépendants*



## **I. Redonner au vin sa place dans une société qui change**

### **1. Une consommation en mutation profonde**

La première table ronde a mis en évidence une idée centrale : la consommation de vin ne disparaît pas, mais elle change profondément de nature. Le modèle ancien d'une consommation régulière, structurée autour du repas et longtemps liée à une fonction quasi alimentaire du vin, a cédé la place à des usages plus occasionnels, plus choisis, plus segmentés et davantage tournés vers le plaisir. La séquence a d'ailleurs été introduite en posant explicitement la question de l'évolution des comportements de consommation, de la baisse observée sur certains segments et de la manière dont le vin est désormais perçu dans la société.

Jérôme Baudouin a apporté un éclairage historique en rappelant que les générations les plus âgées restent encore largement héritières d'un rapport ancien au vin, marqué par une consommation régulière à table. À l'inverse, les jeunes générations relèvent d'une logique plus hédoniste : elles consomment moins souvent, mais sont prêtes à acheter plus cher lorsque le produit correspond à une attente claire de plaisir, de découverte ou de sens. Il a insisté sur le fait que la dimension du plaisir a, de longue date, remplacé celle de la nécessité, bien que les conditions du plaisir ont, elles aussi, évolué.

Cette analyse a été appuyée par Jean-Marie Fabre qui signalait qu'il n'existe plus aujourd'hui un consommateur de vin, pas plus qu'il n'existe un vin unique susceptible de répondre à tous les usages. Selon lui, la société a changé, les repères se sont déplacés, les habitudes se sont fragmentées. Les jeunes générations n'éprouvent pas de culpabilité particulière à consommer autrement que leurs parents ou grands-parents ; elles ne cherchent pas à reproduire un modèle hérité, mais à trouver un produit qui corresponde à leurs propres codes, à leurs propres occasions et à leur propre imaginaire.

Les échanges ont également permis de relativiser l'importance supposée de la question du prix. Pour les intervenants, le prix n'est pas, dans la plupart des cas, le principal obstacle à l'achat. Celui-ci devient un frein lorsque la valeur perçue n'est pas lisible. Jean-Marie Fabre a ainsi rappelé que, dans les salons des Vignerons Indépendants, les moins de 30 ans font partie des catégories de visiteurs qui achètent les bouteilles les plus chères. Ce qui participe à l'achat d'une bouteille n'est donc pas tant le prix que la capacité à faire comprendre ce que le vin est, ce qu'il raconte et ce qu'il apporte.

Ce premier constat conduit à un déplacement du regard : la question n'est plus seulement celle des volumes consommés, mais celle de la qualité du lien établi entre le vin, les usages contemporains et les attentes de publics désormais très différenciés.



## 2. Le vin face à un enjeu d'image, de lisibilité et d'accessibilité

Les intervenants ont ensuite largement convergé sur un diagnostic de fond : le vin souffre aujourd'hui moins d'un problème de produit que d'un problème d'accessibilité symbolique, culturelle et pratique. Samuel Montgermont a insisté sur le fait que le vin reste fortement crédité dans l'imaginaire collectif comme patrimoine et comme culture, mais qu'il souffre d'un manque de lisibilité dans ses usages contemporains. Selon lui, le produit doit devenir plus simple à appréhender, plus accessible et plus facilement intégrable dans les nouveaux moments de consommation.

Jérôme Baudouin a, pour sa part, critiqué frontalement le discours trop élitiste qui s'est progressivement imposé autour du vin. Il a rappelé qu'en sacralisant excessivement le produit, la filière a parfois fini par intimider le consommateur lui-même. Le vin est devenu, dans certains cas, un objet de complexité plutôt qu'un objet de plaisir. Cette logique de sophistication excessive, selon lui, ne touche d'ailleurs pas seulement les vins d'entrée de gamme : elle finit aussi par desservir les grands crus, dès lors que le discours tenu autour d'eux paraît décalé par rapport aux usages réels. L'exemple des vins de garde jugé parfois contre-productif dans une société où la majorité des consommateurs ne dispose plus de cave a illustré ce décalage.

La table ronde a également abordé la question de l'image du vin dans le débat public et de sa mise en tension croissante avec certains discours de santé publique. Pascal Perri a interrogé les intervenants sur la culpabilisation qui entoure désormais la consommation d'alcool. Samuel Montgermont a rappelé que la filière avait elle-même porté depuis longtemps le sujet de la modération, mais qu'elle se heurtait de plus en plus à des discours tendant à assimiler indistinctement toute consommation à une nocivité uniforme. Jérôme Baudouin a regretté que ces discours continuent souvent de s'appuyer sur des représentations anciennes, peu en phase avec la réalité actuelle des volumes consommés et des comportements.

Les intervenants ont également rappelé le caractère singulier du vin dans l'économie française. Il ne s'agit pas seulement d'une boisson ou d'un produit marchand, mais d'un marqueur du patrimoine, de l'art de vivre, du tourisme et de l'aménagement du territoire. À ce titre, la manière dont le vin est représenté et défendu dans l'espace public engage aussi une certaine idée des territoires, de la ruralité et de la culture française. Pascal Perri a rappelé en ouverture le poids du secteur en hectares, en production et en emplois, tandis que les échanges de la première table ronde ont régulièrement fait le lien entre viticulture, attractivité touristique, paysages et vitalité des territoires.



### **3. Les leviers de reconquête : formats, discours, incarnation, transmission**

Au-delà du diagnostic partagé sur les évolutions de consommation, les échanges ont mis en avant plusieurs pistes d'action.

Samuel Montgermont a notamment souligné que le format traditionnel de la bouteille de 75 cl n'était plus toujours adapté à des usages plus mobiles, à des temps de convivialité plus courts et à des foyers aux configurations plus diverses. Des contenants plus petits, plus souples ou mieux adaptés au service au verre pourraient donc favoriser une consommation plus simple et plus accessible. Jean-Marie Fabre a, de son côté, insisté sur la nécessité de parler du vin autrement, avec un discours plus direct, plus incarné et plus proche des attentes des nouvelles générations. Selon lui, celles-ci recherchent moins un produit codifié qu'une histoire, une émotion et un ancrage réel. Les échanges ont également souligné l'importance du lien au territoire. La visite, la rencontre avec le producteur, la découverte du vignoble et l'œnotourisme apparaissent comme des moyens efficaces de recréer un attachement durable au vin. Enfin, Jérôme Baudouin a rappelé que les cadres traditionnels de valorisation collective, comme les foires aux vins ou le Beaujolais nouveau, jouent un rôle moins structurant qu'auparavant. La filière devra donc renouveler ses modes de prise de parole et de mise en visibilité.

Cette première séquence débouche ainsi sur une conclusion nette : la reconquête du consommateur suppose moins une défense abstraite du vin qu'une réinvention concrète de ses formats, de ses récits, de ses usages et de son lien au territoire.

# DONNER UNE AMBITION AU VIN FRANÇAIS

Table ronde 2

## Climat : comment adapter le vignoble ?



**Bernard Angelras**  
Président  
*IFV*



**Yves d'Amécourt**  
Viticulteur



**Lucie Meyer**  
Représentante  
*xarvio®*



**Nadège Bidou**  
Représentante  
*Alliance Biocontrôle*

## **II. Adapter le vignoble à un changement climatique déjà à l'œuvre**

### **1. Des effets déjà visibles sur les cycles, les rendements et les risques**

La deuxième table ronde a montré que le changement climatique n'est plus une perspective théorique mais une réalité déjà pleinement inscrite dans le quotidien des viticulteurs. Bernard Angelras a rappelé que l'un des signaux les plus visibles de cette évolution réside dans l'avance des dates de vendanges, désormais de l'ordre de deux à trois semaines dans certaines régions. Il a également mis en avant la multiplication des phénomènes extrêmes : gels plus pénalisants, excès de chaleur, désorganisation des cycles, pressions sanitaires accrues. Selon lui, le changement climatique doit se comprendre comme un ensemble d'excès et de dérèglements qui modifient simultanément le rythme végétatif, l'exposition aux risques et les conditions de production.

Yves d'Amécourt a apporté à cette analyse un témoignage de terrain particulièrement précis. Installé depuis 1998, il a expliqué qu'en Gironde la température moyenne avait progressé de 1,7 degré sur la période. L'ensoleillement se concentre désormais davantage sur les mois d'été, ce qui modifie la physiologie de la vigne, l'équilibre des raisins et, in fine, le profil des vins produits. Yves d'Amécourt a aussi rappelé que la fréquence des aléas s'est fortement accrue : quand une génération de viticulteurs pouvait connaître un accident climatique majeur tous les dix ans, la sienne en a subi plusieurs en à peine une décennie, entre gel, grêle et mildiou.

Un point fort de cette séquence a été le lien établi entre climat et débouchés commerciaux. Yves d'Amécourt a en effet mis en évidence un paradoxe : alors que les consommateurs expriment une attente croissante pour des vins plus frais, plus souples et moins alcoolisés, le changement climatique tend au contraire à produire des vins plus riches et plus puissants. L'adaptation ne relève donc pas uniquement de l'agronomie mais est aussi commerciale. En effet, les évolutions climatiques ne répondent pas nécessairement aux attentes du marché.

### **2. Liberté d'adaptation, expérimentation et évolution des pratiques**

Les échanges ont mis en lumière la nécessité d'adapter les pratiques viticoles à des conditions climatiques en évolution. À partir de son expérience de terrain, Yves d'Amécourt a souligné l'importance de pouvoir ajuster certains paramètres de conduite du vignoble en fonction des caractéristiques propres à chaque exploitation, qu'il s'agisse du terroir, de l'exposition, des sols ou encore des cépages.



Son intervention a porté sur plusieurs sujets concrets, parmi lesquels les densités de plantation, la hauteur de feuillage, le choix variétal, l'organisation des parcelles et la possibilité d'expérimenter à l'échelle de l'exploitation. Plus largement, les échanges ont fait ressortir la question de l'articulation entre les cadres existants de production et les besoins d'évolution liés au changement climatique.

Bernard Angelras a complété cette approche en rappelant les travaux de recherche engagés sur les cépages résistants ou mieux adaptés aux nouveaux stress climatiques. Il a indiqué que l'introduction progressive de nouvelles variétés dans certains cahiers des charges constituait une évolution notable, permettant de répondre aux enjeux d'adaptation tout en prenant en compte la typicité des vins.

Dans l'ensemble, cette séquence a montré que l'adaptation du vignoble repose à la fois sur la recherche, l'expérimentation, l'évolution des pratiques et la capacité à intégrer progressivement de nouvelles réponses techniques.

### **3. Innovation, aide à la décision et solutions de protection**

La troisième dimension de cette table ronde a porté sur les solutions techniques, les outils d'aide à la décision et les stratégies de protection des cultures.

Lucie Meyer a présenté l'approche développée par xarvio®, qui repose sur un outil numérique capable d'agréger des données météorologiques, agronomiques et sanitaires afin d'anticiper les risques et d'optimiser les interventions de protection de la vigne. Cet outil permet notamment de suivre les pressions maladies, de mieux raisonner les traitements et d'adapter la fertilisation. L'exemple présenté a mis en évidence qu'en 2024, dans une campagne particulièrement marquée par le mildiou, ce pilotage avait permis d'économiser 15 à 20 % de traitements tout en maintenant des rendements équivalents, voire légèrement supérieurs, à ceux obtenus selon les itinéraires traditionnels. Un représentant de l'association de la presse étrangère mentionne à quel point il est important de présenter les résultats d'expérimentations à l'instar de ceux du Château La Rivière en Gironde véritable "laboratoire à ciel ouvert". L'enjeu n'est pas uniquement environnemental : il est aussi économique, puisque la compétitivité du viticulteur demeure un critère déterminant de l'adoption de ces solutions.

Nadège Bidou a apporté un éclairage complémentaire sur la question du biocontrôle. Elle a rappelé que les viticulteurs disposent aujourd'hui de moins en moins de solutions conventionnelles, du fait des retraits de matières actives, des délais d'homologation et des phénomènes de résistance. Dans ce contexte, le biocontrôle ne doit pas être pensé comme une alternative unique ou comme un univers fermé, mais comme l'une des briques d'une stratégie de protection plus globale. Son intervention a insisté sur la nécessité de raisonner non pas en opposition de modèles, mais en itinéraires techniques combinés, mobilisant différentes solutions selon les besoins, les contextes et les objectifs.



Les échanges avec la salle ont également fait ressortir une préoccupation forte concernant les distorsions entre pays européens. Plusieurs interventions ont souligné que certaines innovations ou solutions sont accessibles plus rapidement dans d'autres États membres qu'en France, ce qui crée un décalage concurrentiel et alimente le sentiment d'une adaptation freinée par la lenteur réglementaire.

Cette deuxième séquence a mis en exergue le constat suivant : l'adaptation du vignoble est déjà engagée, mais elle ne pourra se déployer pleinement sans davantage de liberté d'expérimentation, de rapidité réglementaire, d'outils de pilotage et de cohérence dans les stratégies de protection.

# DONNER UNE AMBITION AU VIN FRANÇAIS

Table ronde 3

## Gouvernance et leviers publics : quelles clefs pour agir ?



**Bernard Farges**  
Président  
*CNIV et CIVB*



**Jérôme Bauer**  
Président  
*CNAOC*  
*Maison des Vignerons*



**Jérôme Corsin**  
Président  
*ODG*  
*Union des Crus du Beaujolais*



### **III. Gouvernance, réglementation et leviers publics : quelles conditions pour agir ?**

#### **1. Mieux coordonner la filière et parler d'une voix plus lisible**

La troisième table ronde a replacé les constats précédents dans une perspective plus institutionnelle et politique. L'enjeu central en était la pérennité du vignoble français, les leviers publics d'accompagnement et la préservation de la compétitivité de la filière.

Bernard Farges a souligné que la filière travaillait déjà à repenser son avenir. Selon lui, de nombreux leviers ont déjà été identifiés à travers des travaux collectifs menés par les organisations professionnelles, précisément parce que la viticulture est entrée depuis plusieurs années dans une crise qui est à la fois conjoncturelle et structurelle. Il a insisté sur le fait que la filière avait pris les devants et engagé un travail collectif d'anticipation, plutôt que d'attendre une réponse descendante du ministère.

Jérôme Corsin a, de son côté, insisté sur la question de la représentativité et sur la nécessité de parler d'une même voix. Selon lui, la coordination suppose de partir de la base, de représenter tous les maillons, mais aussi de savoir se dépasser pour porter une parole au niveau national. Il a souligné que cet effort était engagé, mais qu'il nécessitait encore de mieux articuler les intérêts des vignobles, des producteurs, des négociants et plus largement de tous ceux qui font vivre la filière.

L'enseignement principal de cette partie est que la question de la gouvernance ne se réduit pas à la seule organisation des structures : elle engage la capacité de la filière à formuler des priorités communes, à aligner ses messages et à peser plus efficacement dans le débat public.

#### **2. Lever les freins réglementaires, économiques et administratifs**

La question économique a occupé une place centrale au cours de cette dernière table ronde. Pour Jérôme Bauer, la régulation ne peut plus être pensée uniquement sous l'angle de la production. Elle doit en effet être aussi abordée sous celui de la régulation économique, du partage de la valeur et de la capacité des exploitations à dégager un revenu suffisant. Il a évoqué, à ce titre, deux évolutions juridiques importantes issues du cadre européen de l'organisation commune des marchés agricoles (OCM). L'article 172 ter, introduit dans le règlement OCM par le règlement (UE) 2021/2117 modifiant le règlement (UE) n° 1308/2013, permet aux organisations interprofessionnelles reconnues du secteur vitivinicole de fournir des indicateurs facultatifs d'orientation des prix pour la vente de raisins destinés à la production de vin. L'article 210 bis, issu de la même révision du règlement OCM, ouvre quant à lui la possibilité de conclure certains accords de durabilité dans le secteur agricole, sous conditions, en les excluant du champ d'application habituel de



l'article 101 du TFUE. Jérôme Bauer a présenté ces dispositions comme des avancées utiles, tout en soulignant qu'elles demeurent perfectibles, notamment dans leur articulation avec les dispositifs français issus des lois Egalim, destinées à mieux prendre en compte les coûts de production et le rééquilibrage des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire.

Au-delà des textes, Jérôme Bauer a rappelé un point fondamental : la question du revenu conditionne directement l'avenir de la viticulture, en particulier la capacité à installer les jeunes et à garantir un minimum de perspectives économiques. Il a clairement appelé le législateur à accompagner la filière sur ce terrain, en lien avec la réflexion plus large sur la souveraineté alimentaire.

Les échanges ont également porté sur la simplification des règles, des cahiers des charges et des procédures. Bernard Farges a rappelé que des travaux avaient été engagés de longue date par la filière pour intégrer l'innovation, y compris dans le cadre des réflexions sur l'évolution climatique et sur les adaptations nécessaires des pratiques. Il a également souligné que la filière française avait choisi, sur ces sujets, une voie fondée sur l'innovation agronomique, œnologique et matérielle.

Plus largement, la table ronde a montré que la capacité d'adaptation de la filière est aujourd'hui ralentie par un empilement de normes, de lenteurs et de contraintes administratives qui ne sont pas toujours cohérents avec l'urgence des transformations à conduire. Le besoin exprimé est donc celui d'un environnement plus lisible, plus souple et plus réactif.

### **3. Assumer un soutien public plus clair au vin français**

La dernière partie des échanges a posé une question plus directement politique : celle de la clarté du soutien public au vin français.

Tout au long du colloque, plusieurs intervenants ont mis en évidence un paradoxe français : la filière est à la fois appelée à être performante à l'export, à soutenir l'économie des territoires, à contribuer à l'excédent agroalimentaire et à incarner une part du rayonnement culturel de la France, tout en étant parfois présentée dans le débat public sous un angle plus critique ou plus réservé. Cette contradiction a nourri de nombreuses interventions.

Dans son propos de clôture, Julien Dive a insisté sur la nécessité d'assumer la production agricole et de défendre les savoir-faire, les AOC et la variété des territoires français non pas par folklore, mais parce qu'ils constituent aussi des atouts pour le marché et pour l'autonomie du pays. Il a rappelé que ce combat n'est pas un combat d'un soir, mais un travail de longue haleine, qui suppose vigilance budgétaire, relais parlementaires et continuité dans l'action publique.



Un extrait du colloque a également relayé la contribution ministérielle attendue, rappelant que plus d'un milliard d'euros avaient été engagés depuis 2020 en faveur de la filière, complétés par des dispositifs de sortie de crise, des mesures d'arrachage, des assouplissements et des leviers européens. Il y était également indiqué qu'au-delà des aides d'urgence, le redressement de la filière dépendra de sa capacité à reconquérir la demande, à innover, à toucher de nouveaux publics et à développer l'œnotourisme, présenté comme un vecteur puissant d'attractivité et de promotion des terroirs.

Cette dernière séquence aboutit ainsi à une conclusion nette : la filière n'attend pas seulement des ajustements techniques ou réglementaires. Elle attend aussi un discours public plus cohérent, plus assumé et plus stable au regard de son poids économique, territorial et patrimonial.



## Conclusion

Le colloque « Donner une ambition au vin français » a confirmé que la filière viticole française se trouve à un moment charnière. Baisse de la consommation, évolution des usages, débats autour de l'image du vin, intensification des aléas climatiques, besoins d'innovation, difficultés économiques et enjeux de gouvernance se conjuguent désormais dans une même séquence.

Les échanges ont toutefois montré que la filière dispose d'analyses solides et de pistes d'action identifiées. Plusieurs priorités se dégagent : rendre le vin plus accessible et plus lisible, adapter l'offre aux nouveaux usages, mieux valoriser le lien au territoire, accompagner l'évolution des pratiques, accélérer l'innovation, sécuriser les revenus et simplifier les cadres de production et de commercialisation, tout en renforçant la lisibilité de l'action publique.

En ce sens, le colloque a non seulement posé un diagnostic partagé mais aussi faire émerger des orientations concrètes. Il ouvre également sur les réflexions plus larges engagées autour de la souveraineté alimentaire, auxquelles la filière viticole est pleinement associée, ainsi que sur l'examen en cours du projet de loi d'urgence agricole, identifié par plusieurs intervenants comme un cadre susceptible d'apporter certaines réponses attendues par le secteur. Il reste désormais à transformer ces constats en décisions effectives, dans des délais compatibles avec l'ampleur des enjeux.